



Appel des psychologues de l'Éducation nationale



Les PsyEN du premier et du second degré se sont réunis le 17 novembre à Paris pour réfléchir et débattre ensemble sur la place des psychologues dans l'École.

Face aux dérives scientistes qui voudraient modéliser le fonctionnement psychique et les pratiques, les PsyEN tiennent à maintenir une approche de l'enfant, de l'adolescent et des situations éducatives qui n'élimine pas la complexité et s'appuie sur des apports divers en psychologie et en sciences humaines. C'est cette orientation que le SNUipp-FSU et le SNES-FSU ont portée dans les discussions avec le ministère.

Les dernières communications ministérielles, traduisent des conceptions très univoques voire simplistes qui font peu de place à la professionnalité des psychologues. Nous le regrettons.

En outre, les propositions budgétaires de la rentrée minorent les avancées liées à la mise en place du nouveau corps et ne respectent pas tous les engagements pris par l'État, lors des discussions sur le dossier des PsyEN, en particulier sur l'harmonisation progressive par le haut des régimes indemnitaires des deux spécialités.

Devant les injonctions de supérieurs hiérarchiques qui conduiraient à ne pas respecter le cadre réglementaire de travail, devant l'absence de création de postes et de reconnaissance de la place des psychologues EDO dans le processus d'orientation des lycéens, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU appellent les psychologues de l'Éducation nationale à rendre visible leur vif mécontentement, en discutant des formes d'action appropriées à mettre en œuvre selon les spécialités, pendant le mois de décembre et à privilégier les activités déjà prévues au bénéfice des élèves, des familles et du travail dans les CIO, les écoles et les établissements.

Tout au long du processus de création du corps, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU, avec les personnels, ont porté une vision ambitieuse du métier de Psychologues de l'Éducation nationale répondant aux revendications des personnels. Pour en continuer la promotion, pour exiger le respect de tous les engagements de l'État, pour l'amélioration de la formation, initiale et continue et des conditions d'exercice, ce qui passe en particulier par des créations de postes et un doublement des recrutements.

Pour l'avenir du corps, votez et faites voter pour les listes présentées par le SNES-FSU et le SNUipp-FSU.